

ABONNEMENT.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

INSERTIONS.

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

ON S'ABONNE:

ON S'ABONNE:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

SAUMUR, 20 MARS 1886

LA CROSSE EN L'AIR

Jamais, depuis l'épouvantable année où les républicains massacrèrent les otages, jetèrent dans la boue nos trophées de gloire et essayèrent de flamber Paris tout entier...

Banquets où l'on fête l'assassinat et le pétrole, placards incendiaires où l'on annonce le prochain règlement de comptes des Versaillais, déclaration de guerre à outrance à la bourgeoisie, au capital, à l'épargne, distribution publique d'images et médailles commémoratives des plus sanglantes dates de mars et de mai, marseillaises de l'insurrection chantées très-impudemment aux portes du Parlement et des ministères et dont voici un spécimen:

En combattant pour la Commune, Il savait que la terre est une, Qu'on ne doit pas la diviser, Que la nature est une source Et le capital une bourse Où tous ont le droit de puiser.

A la Bourgeoisie écosurante Il ne veut plus payer la rente; Combien de milliards tous les ans?... C'est sur vous, c'est sur votre viande Qu'on dépece un tel dividende. Ouvriers, mineurs, paysans.

Devant toi, misère sauvage, Devant toi, pesant esclavage, L'insurgé Se dresse le fusil chargé!

Rien ne manque que les détonations des chassepots et les craquements de l'incendie. On nous les promet à bref délai et on nous garantit qu'il ne se trouvera plus d'armée pour s'interposer entre le Peuple — pauvre Peuple, quel usage on fait de ton nom! — et les jouisseurs et affameurs de la bourgeoisie.

Bourgeois, en langue communarde, c'est non pas tout ceux qui possèdent, mais tous ceux qui, travaillant, mettent leurs économies autre part que dans les tiroirs de marchands de vins pour posséder à leur tour.

Le Cri du Peuple, qui ne recule devant aucune dépense depuis que les conseillers municipaux envoient notre argent, avec permission du gouvernement, à ses rédacteurs coriaces des Watrineurs, donne une grande image qui représente les soldats levant la crosse en l'air et fraternisant avec les insurgés. Dans le texte qui accompagne, il annonce que « les soldats manifestent beaucoup de sympathies pour les grévistes. »

Les encouragements de M. le ministre Boulanger n'ont pas été perdus. Mais deux précautions valent mieux qu'une, et tout en se louant dudit Boulanger, le Cri du Peuple prend soin de lui narrer avec toutes sortes de détails l'exécution des généraux Clément Thomas et Lecomte pour lui démontrer les inconvénients d'une résistance aux volontés communardes. On pense que M. Boulanger comprend à demi-mot. On n'a pas tort.

Tel a été le 18 mars de l'an de République 1886, M. Grévy président et M. de Freycinet gouvernant. « Deux modérés! »

L'anarchie peut sans forfanterie prendre le haut du pavé républicain et réclamer son droit de puiser dans la bourse-capital. Pouvoir exécutif et pouvoir législatif de la République ont déjà mis la crosse en l'air.

UN CONTRE-SENS

Dès le début de la session parlementaire, un certain nombre de députés présentaient un projet tendant à établir un impôt sur la rente.

Parmi ces députés, au nombre respectable de 79, figurent deux des membres du cabinet qui vient de soumettre à la Chambre une demande d'emprunt.

En sorte qu'au moment de faire appel au crédit, au moment où le gouvernement a plus que jamais besoin d'inspirer confiance

aux détenteurs de capitaux, il se trouve, dans la majorité républicaine, et même sur le banc des ministres, des gens pour provoquer une mesure qui aurait pour résultat infaillible de resserrer la confiance et d'effrayer le crédit.

N'est-il pas admirable qu'à l'heure où le gouvernement républicain s'apprête à contracter un emprunt d'un milliard et demi en rentes 3 0/0, une commission parlementaire examine la question de savoir s'il y a lieu d'établir un impôt sur la rente!

C'est là le fait anormal, le fait inouï, le fait qui démontre, avec l'évidence et la clarté du jour, l'incapacité prodigieuse du parti républicain en matière de gouvernement.

Quel est, dit le Moniteur universel, l'emprunteur qui a jamais songé à infirmer par avance la confiance que le prêteur peut avoir dans sa solvabilité et dans sa bonne foi? L'Etat, lorsqu'il se fait emprunteur, peut-il agir autrement qu'un particulier?

A quel mobile ont donc obéi les soixante-dix-neuf députés — dont deux ministres — qui ont présenté le projet sur la rente? Ont-ils voulu accroître la difficulté que le gouvernement pouvait avoir à emprunter? Non, sans doute.

Ils ont voulu seulement chercher un peu de popularité malsaine aux dépens des rentiers.

C'est la coutume du parti. Il recherche la popularité aux dépens des propriétaires de mines, comme il la recherche aux dépens des capitalistes en général. C'est une politique qui ne saurait pas mener bien loin ceux qui la suivent.

On peut en effet attaquer impunément les rentiers et les capitalistes. Ils ne font pas de grèves, ils ne troublent pas l'ordre public, ils ne font pas de barricades. On peut donc les attaquer impunément, disons-nous... jusqu'au jour où l'on a besoin d'eux.

LES GÈNEURS

Les bureaux des trois groupes républicains de la Chambre des députés viennent

de décider que, sur les 33 membres de la commission du budget, pas un seul n'appartiendrait à la droite.

Cette décision ne donne pas seulement la mesure du tact, de l'habileté politique de messieurs les républicains; elle donne aussi la mesure de leur honnêteté financière.

Ce qu'ils ne veulent pas, surtout, c'est que leurs adversaires soient initiés à la cuisine financière qui se fait dans la commission du budget dont les séances ne sont pas publiques.

Si des députés de la droite se trouvaient dans cette commission, il s'y produirait inévitablement des discussions excessivement intéressantes à propos de certains chapitres gonflés outre mesure au profit de la génération républicaine et des intérêts politiques du parti.

Ces discussions seraient un contrôle gênant, bien plus gênant que les discussions trop générales et trop hâtives qui ont lieu au cours des séances de la Chambre.

Les républicains repoussent ce contrôle de toutes leurs forces, et ils n'ont pas permis, depuis dix ans qu'ils sont la majorité, à un seul député de la droite de l'exercer au sein de la commission.

Ils voulaient d'abord dissimuler leurs dépenses folles.

Ils veulent maintenant travailler les comptes de manière à dissimuler l'étendue du déficit.

L'administration républicaine, d'après les anciennes professions de foi, devait être une maison de verre.

En réalité, c'est une caverne où l'on travaille avec le moins de lumière possible.

On y fausse tout, la comptabilité publique comme les élections et la justice.

Et voilà pourquoi la droite, considérée comme composée de gens trop curieux, est exclue de la commission du budget cette année, comme les années précédentes, quoiqu'elle forme le tiers de la représentation nationale.

66 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

EXIL!

PAR M. DU CAMPFRANC

Le soir même, dans la chambre de Géraldine, M^{lle} Vilérieff voulut bien nous raconter sa vie.

Nous étions toutes trois assises près de la fenêtre ouverte, devant le ciel de la nuit où scintillaient des milliers d'étoiles.

— Que vous dirai-je, fit Olga de sa voix douce et lente. Vous m'avez laissée joyeuse, triomphante à Saint-Petersbourg... J'étais dame d'honneur de la grande duchesse Marie... Ma joie fut de courte durée. Je compris bien vite, hélas! que cette situation tant enviée, tant demandée, qui est le rêve de toute jeune fille noble en Russie, est l'abdication de toute liberté. Quelle tyrannie que l'impérieuse étiquette! Le matin, je devais assister au lever de la princesse. L'après-midi, mes compagnes et moi, toutes groupées dans le salon impérial, nous prodigions à son Altesse la plus complète admiration. Parfois la grande duchesse nous adressait une parole, faveur insigne qu'on recevait en s'inclinant jusqu'à terre. On souriait quand elle souriait; on soupirait quand elle soupirait, on admirait quand elle admirait, et

si un mot, applaudi comme spirituel, sortait de sa bouche auguste, aussitôt le pli de finesse, creusé au coin de la lèvre impériale, se dessinait sur les visages épanouis et ravis de toutes les dames d'honneur. Cette vie me devint bientôt intolérable. Moi si libre, si heureuse, si souveraine autrefois, lorsque je gouvernais la maison de mon père, je ne pouvais supporter la lourde chaîne. J'avais échangé la liberté contre la volière... volière dorée, il est vrai; mais qu'importe le métal quand il est forgé en barreaux... Ah! chères amies, plaignez les dames d'honneur, les pauvres fauvettes captives.

Olga s'interrompit. Un instant elle regarda le ciel où brillaient toujours les étoiles, puis elle écouta, avec un visible plaisir, la voix d'Yvonne unie à celle de Pierre. Tous deux chantaient sur la terrasse, toute baignée par le clair de lune, tandis que, du salon, Isabelle les accompagnait au piano.

— Quelles voix charmantes! reprit Olga. Que c'est frais! que c'est jeune!... Hélas! moi, je ne chantais plus. Ma harpe, que j'aimais tant, demeurait muette. De tout ce qui me plaisait, de tout ce qui était vraiment mes goûts personnels, il n'en était plus question. Que de fois je fus tentée de briser la chaîne; mais mon père était si fier de dire en parlant de sa fille: la dame d'honneur! Et pour ne pas le contrister, pauvre père! longtemps, je restai à mon poste. Seulement, je voulais m'étourdir. Afin

de ne pas songer, afin de ne pas regretter, je me jetai dans une vie de vanités et de frivolités. Fédora passait un temps considérable à tordre, à natter mes cheveux, variant chaque jour les savantes torsades, et chaque jour aussi, combinant de nouvelles toilettes. J'étais de toutes les fêtes; et, de toutes, je voulais qu'on me proclamât la reine... Que de fatigues, continua M^{lle} Vilérieff, avec un pâle sourire.

Géraldine la regardait très-attentive; et, de sa belle voix grave:

— Pauvre chère Olga, et qu'est-il résulté de toute cette vie frivole?

— Ce qui est résulté, reprit M^{lle} Vilérieff avec une sorte de violence; mais la sourde envie de toutes celles que mes parures éclipsaient, le mécontentement de tout cet escadron de jeunes vaniteux, qui imploraient, chaque soir, la faveur d'être inscrits sur mon carnet d'ivoire. Ils voulaient aussi me donner leur nom, tous ces gens de cour, unir à la mienne leur destinée. Mais je les méprisais trop. Souvent mon père me disait: « Il faudrait pourtant faire un choix, je vieillirai, mon enfant. » Faire un choix! Était-ce possible? Plus on m'adulait et plus mon cœur restait de marbre; moins j'estimais ces jeunes officiers à l'uniforme brodé d'or, égoïstes parfaits, joueurs effrénés et incapables de sentiment profond... faire un choix! Ah! j'avais rencontré dans ma vie

un autre type; et, qui a connu une âme vraiment grande ne saurait s'en contenter d'une moindre.

Elle souriait pour nous cacher une douleur, une vive déception, sans doute; mais, à la lueur diamantée des étoiles, je voyais son front pâle et ses lèvres qui tremblaient.

Elle reprit, les bras croisés, une flamme s'allumant dans ses yeux, son accent redevenant âpre et bref:

— Un lâche, un misérable me poursuivait de sa fastidieuse admiration. Ah! celui-là, vous l'avez bien connu. C'est le capitaine Nelroff. Mais est-ce qu'on peut aimer qui on n'estime pas?... Las enfin de mes refus incessants, un soir, dans le salon de lecture, il osa de nouveau m'offrir son amour... ou sa haine!... Oh! ce fut une scène terrible. Vaillamment j'acceptai la guerre, la haine.

Ici deux larmes frangèrent les cils d'Olga, elles coulèrent lentement le long de ses joues.

— Hélas! fit-elle encore, je n'étais pas de force à combattre l'hypocrisie. Je ne voulais que des armes loyales; et le capitaine Nelroff, comprenant enfin qu'il ne serait jamais mon maître, se vengea par les plus noires, par les plus atroces calomnies. Il m'attaqua dans ce qui m'était le plus sensible: dans mon pauvre père.

— Le général, disait-il, est un être faible. Il a méconnu les intérêts du czar en favorisant ses plus dangereux adversaires. C'est un traître!

Chronique générale.

La République en est depuis 1874 à son 40^e milliard 1/2 d'emprunt. Elle aura emprunté presque autant en quinze années que le premier Empire, la Restauration, le gouvernement de Juillet et le deuxième Empire en soixante et onze ans. On voit que les républicains ont des appétits formidables.

Ils continuent, du reste, très-modestement la doctrine républicaine. Les ancêtres « géants » de la première République ont emprunté dix-huit milliards en cinq ans, émis pour 45 milliards d'assignats, vendu pour 2 milliards de biens du clergé, pour 3 milliards de biens des émigrés, volé les particuliers et l'Europe sous toutes les formes.

Ils ont clôturé tout cela par la plus formidable des banqueroutes.

Si la République actuelle dure encore quelques années, elle fera une vaste opération dans ce sens.

L'EMPRUNT DE LA DÉBACLE JUGÉ PAR LES RÉPUBLICAINS

On lit dans la Lanterne :

« Nous sommes, en matière budgétaire, dans le pétrin jusqu'au cou et même, avec la consolidation d'une partie de la dette flottante, avec l'emprunt qui va se faire, avec l'augmentation des droits sur l'alcool, il n'est pas sûr que l'équilibre du budget de 1887 puisse être réalisé. Nous parlons d'un équilibre réel et non d'un équilibre fictif, comme celui que les ministres des finances ont l'habitude de faire miroiter aux yeux du public. »

L'ANNIVERSAIRE DU 18 MARS.

L'anniversaire du 18 mars n'a donné lieu à aucun incident. Plusieurs banquets et punchs-conférences ont réuni les adhérents de moins en moins enthousiastes de la Commune.

La manifestation a été plus médiocre que celle de l'an dernier, et c'est réellement faire aux révolutionnaires un honneur exagéré que de consigner, à l'occasion de leurs petites agapes, les troupes de la garnison de Paris.

L'un des banquets a donné lieu à des déclarations qui prouvent combien nous avons raison de dire que le mouvement socialiste entre décidément dans une phase nouvelle :

« Aujourd'hui que les croyances religieuses disparaissent, a dit M. Antide Boyer, c'est le peuple lui-même qui travaille à son émancipation, sans le secours de la Providence. »

Le député socialiste avait parfaitement raison : nous avons signalé, il y a longtemps, les conséquences inévitables de la guerre déclarée à la religion par les Gambetta, les Ferry, les Goblet, qui, sous ce rapport, ont contribué, pour une large part, à renforcer le mouvement révolutionnaire, communaliste et socialiste ; car c'est tout un.

« Et mon père se redressant sous l'outrage : — Faites une enquête. Je le veux. Je l'ordonne ! »

« Une commission se réunit à Irkoutsk.

« Là, encore, celui qui était devenu mon implacable ennemi fut calomnié. Toutes les petites faveurs, que j'avais pu obtenir pour les exilés, furent présentées comme résultant d'une coupable faiblesse. Le sourcil altier du czar se fronça. L'empereur eut pour mon père des mots cruels. Le serviteur avait déçu le maître, et nous dûmes quitter la cour. Nous nous retirâmes dans notre vieille demeure de Moscou ; mais mon pauvre père, qui avait toujours vécu dans la vénération du chef suprême, était frappé au cœur. Ni les chasses somptueuses, ni les fréquents repas offerts à ses amis ne purent triompher de sa mélancolie. Il languissait loin du soleil impérial. Alors, pour ranimer ce courage abattu, je songeai aux voyages. Un moment le général en disgrâce sourit à cette pensée. Nous devions passer nos hivers à Nice, à Menton, à Naples, et nos étés sur les belles plages françaises. Nous commençâmes par Trouville... Hélas ! le voyage fut interrompu dès les premières journées. Nous nous étions promis le plaisir, le mouvement, l'oubli des ingrats... Mais il vint complet, l'oubli... il vint avec la mort... Mon père fut saisi par un redoublement de tristesse. Il passait toutes les heures, morne, accablé, me

ELECTION DE L'YONNE.

Jusqu'ici, deux candidats, M. Duguyot, radical, et M. Coste, opportuniste, étaient seuls sur les rangs pour briguer la succession législative de M. Bonnerot, député de l'Yonne, récemment décédé.

A ces deux compétiteurs vient de s'ajouter un troisième, M. Jussot, curé de Villevallier, s'intitulant « candidat libéral. »

Dans la circulaire qu'il envoie à ses électeurs, l'abbé Jussot se prétend « fermement convaincu de la légitimité du gouvernement républicain. »

M^r Bernadou, archevêque de Sens, vient d'adresser, au sujet de cette profession de foi, la lettre suivante à M. l'abbé Jussot :

« Sens, 14 mars.

« Monsieur le curé,

« Malgré les avis sérieux que je vous ai donnés, il y a quelques jours, au sujet d'une espèce de profession de foi publique, malgré la promesse formelle que vous me fîtes de ne pas la publier, j'apprends aujourd'hui que vous avez manqué à vos engagements et transgressé mes prescriptions.

« En conséquence, je déclare désapprouver hautement et de la manière la plus absolue votre conduite, et je vous inflige un blâme sévère.

« Je vous préviens encore que si vous quittez votre paroisse pour aller, ne serait-ce que dans une commune, faire ce que vous appelez une conférence politique, vos pouvoirs de curé de Villevallier cesseront ipso facto.

« Recevez, monsieur le curé, l'expression de tous les regrets que me cause votre conduite dans cette circonstance.

« † VICT. FÉL., arch. de Sens. »

LE CORPS DIPLOMATIQUE ET LE COMTE DE PARIS.

Plusieurs journaux affirment que les membres du corps diplomatique ont informé M. de Freycinet qu'ils devaient se rendre auprès du comte de Paris pour le féliciter à propos du mariage de la princesse Amélie avec le duc de Bragança, prince héritier de Portugal.

C'est une erreur grave.

Samedi, lundi et mardi, tous les membres du corps diplomatique ont fait successivement au comte et à la comtesse de Paris leur visite de félicitations. C'est l'ambassadeur d'Espagne qui a été le premier à être reçu, entouré de tout son personnel.

Aucun assentiment ne devait être demandé à M. de Freycinet, car la démarche faite auprès du comte de Paris par les représentants des puissances est dans les règles strictes de la diplomatie.

LA GRÈVE DE DECAZEVILLE.

Decazville, 18 mars.

Les forges et les ateliers travaillent à plein.

Ce matin, à dix heures, on a vu déboucher sur la place centrale une voiture char-

parlant à peine, songeant sans cesse avec une amertume croissante aux injustices du souverain. Le pauvre calomnié se prit enfin de désespoir... d'un désespoir tout voisin de la folie... Puis, un matin, j'entendis une détonation éclatante dans le silence de sa vaste chambre ; et, au milieu de la fumée du revolver, ce fut l'éroulement d'un corps mutilé. »

Les larmes inondaient le visage de M^{lle} Vilérieff. Nous pleurions avec elle.

Elle reprit :

« Le jour suivant, mon père fut mis au cercueil. Il était vêtu de son uniforme de général, toutes ses croix sur sa poitrine. Que se passa-t-il en moi à ce moment d'éternelle séparation ? Je ne pourrais le dire. Je compris soudain que la vie n'est rien, rien en vérité : une lueur allumée un jour... éteinte le lendemain. Je compris encore, mais jusqu'au fond de l'âme, combien tout en ce monde n'est que « vanité des vanités. » Moi aussi, comme mon père, j'avais aimé les honneurs et la gloire... Mais, qu'est-ce que la gloire ?

« Et je me répondais devant le corps inerte, dont la pâleur ressortait, saisissante, sous les broderies de l'uniforme et sous les grands cordons :

« — La gloire, c'est un fantôme drapé de pourpre, et qui se couche dans le cercueil tout à côté du mort. »

(A suivre.)

gée de pommes de terre et de haricots conduite par MM. Basly et Duc-Quercy. Sur les sacs s'était juché le citoyen Carrié, qui fumait philosophiquement sa pipe, heureux d'être voituré par un député de Paris. Cette scène a procuré à la population quelques minutes d'amusement.

L'AFFAIRE BARRÈME.

L'instruction de l'affaire Barrême est close.

L'affaire est ce que l'on appelle classée.

Sur le dossier, on a écrit ces mots : « Assassin inconnu. »

ÉTRANGER

TROUBLES EN BELGIQUE

Une manifestation d'ouvriers sans travail a eu lieu avant-hier à Liège dans la soirée à l'occasion de la Commune.

Les désordres ont été très-graves.

Des bandes d'individus s'étant jointes aux bandes socialistes, ont pillé et dévasté de nombreux cafés et brisé les vitres de beaucoup de maisons.

Tous les magasins de la rue Léopold ont été dévalisés.

Ces bandes ont ensuite parcouru les rues en criant : « A bas les capitalistes ! à bas les bourgeois ! »

La police, la gendarmerie et la garde civique ont chargé plusieurs fois. Il y a eu de nombreux blessés.

Une centaine d'arrestations ont été opérées.

Hier, dans la soirée, quelques détachements isolés de la garde civique ont été attaqués par la foule. Les gendarmes ont fait plusieurs charges contre la foule, qui lançait des pierres.

De nombreux gendarmes, des gardes civiques et des commissaires de police ont été blessés ou contusionnés.

Le commandant de la garde civique a été atteint d'un coup de pierre.

Les dégâts sont évalués à plusieurs centaines de mille francs.

A minuit, l'ordre était à peu près rétabli ; néanmoins, des patrouilles ont parcouru la ville pendant toute la nuit.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 19 mars.

L'emprunt nouveau n'est pas à craindre pour le marché des rentes, puisqu'il ne sera pas libérable par anticipation.

Peut-être sera-t-il émis en 4 0/0, car le projet ministériel sera vivement attaqué. Les rentes françaises sont bien tenues : le 3 0/0 à 80.92, l'amortissable à 83.40, le 4 1/2 0/0 à 109.35.

Le Crédit Foncier cote 1.357.50. On peut encore acheter les Foncières 1885 à leur prix d'émission. Par conséquent, si une obligation sort au tirage, même sans lot, on gagne 65 fr.

La Société Générale se tient à 451.25.

La Banque d'Escompte est très-forme.

Le Panama est faible à 468.75. La Compagnie ne peut pas lutter contre l'emprunt français et contre celui de la Ville de Paris.

Les actions des chemins de fer sont bien tenues.

Nouvelles militaires.

L'ANCIEN ET LE NOUVEAU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE CAVALERIE.

La nomination du général L'Hôte à la présidence du comité de cavalerie, en remplacement du général de Galliffet, semble indiquer que la régénération de la cavalerie va entrer dans une phase nouvelle.

A cette occasion, la France militaire fait entre les deux généraux un parallèle tout à la louange de l'un et de l'autre, et dans lequel nous lisons :

« C'est sous l'inspiration du général de Galliffet que furent élaborés les deux règlements fondamentaux de la cavalerie : celui de 1882 sur les exercices, et celui de 1883 sur le service en campagne. Il est juste d'ajouter, d'ailleurs, que le règlement de 1882 n'est et ne pouvait être que le perfectionnement normal de celui de 1876, œuvre des généraux du Barrail et L'Hôte. On sait qu'il en diffère surtout par deux innovations qui, pendant longtemps, ont divisé la cavalerie en deux camps adverses : l'entraînement et la cohésion dans la charge.

« Mais c'est surtout dans la voie des réformes pratiques sur l'habillement, l'équipement et le harnachement, que le comité

disparu a donné l'exemple d'une activité toujours en éveil ; la dernière manifestation de ces judicieuses réformes est l'adoption récente de la culotte et de la botte succédant à l'informe et incommode pantalon de cheval.

« Dans tous les cas, le mérite principal de tout personnel du général de Galliffet consiste surtout en une aversion énergique pour l'indifférence et la routine, en une propagation incessante de cet esprit d'entreprise et d'audace qui caractérise aujourd'hui la plus grande part de nos cavaliers.

« On ne peut lui contester d'avoir violemment secoué l'antique poussière des traditions de manœuvre, d'avoir réveillé les dormeurs stimulés les indolents, en un mot secoué tout son personnel du haut en bas de la hiérarchie. Pour apprécier, comme il convient, l'action qu'il exerce sur son arme, il n'y a qu'à relire la remarquable étude de M. Ubiez sur la Cavalerie française (librairie Lavauzelle, Paris), où sont analysés de la manière la plus complète les efforts du comité, les résistances vaincues, les résultats obtenus.

« Joignant à un coup d'œil incomparable une rudesse quasi-légendaire, le général de Galliffet est, comme jadis le maréchal de Castellane, un de ces chefs aux tentatives terribles, que tout le monde redoute en temps de paix, que tout le monde désire en temps de guerre. On ne peut faire de lui un plus bel et plus sincère éloge.

« Son successeur, le général L'Hôte, d'un tempérament absolument opposé, constamment froid et impassible, produit une impression inverse : le premier entraîne, le second glace ; et si l'on veut caractériser la différence qui les sépare, on pourrait dire que l'un est un peu plus soldat que savant ; l'autre, un peu plus savant que soldat.

« Quoi qu'il en soit, écuyer consommé, professeur, puis commandant des plus brillants à l'École de Saumur, attaché militaire fort apprécié à l'étranger, le général L'Hôte a un passé qui est un sûr garant de son avenir.

« On peut être assuré qu'au comité de cavalerie sa voix compétente sera toujours écoutée et qu'entre ses mains, l'œuvre brillamment menée par son prédécesseur ne périra pas. »

M. Belin, lieutenant-colonel au 2^e régiment de pontonniers, à Angers, a été classé à l'état-major particulier de l'artillerie pour occuper l'emploi de directeur d'artillerie à La Rochelle.

CHRONIQUE LOCAL

ET DE L'OUEST.

NOMINATIONS DE JUGES DE PAIX ET DE SUPPLÉANTS

Sont nommés : Juge de paix du canton sud de Saumur (Maine-et-Loire), M. Percevaux, juge de paix de Segré, en remplacement de M. Bineau, démissionnaire ;

Juge de paix de Segré (Maine-et-Loire), M. Milon, juge de paix du Lion-d'Angers en remplacement de M. Percevaux ;

Juge de paix du Lion-d'Angers (Maine-et-Loire), M. Le Joubieux, en remplacement de M. Milon ;

Suppléants du juge de paix du canton sud de Saumur (Maine-et-Loire), M. Percevaux, avocat, et Lecocq, avoué, en remplacement de MM. Mesnet, démissionnaire, Labiche, nommé juge de paix à Talzonnay.

MUSIQUE MUNICIPALE.

La Musique municipale de Saumur sera à ses souscripteurs un troisième concert dans les salons de la Mairie, le mercredi prochain 26 mars, à 8 heures soir.

Programme.

1. Fantaisie sur la Norma, solo de violon par la Musique municipale.
2. Fantaisie sur Faust, solo de violoncelle, par M. Weber, violoncelliste de l'Association artistique d'Angers.
3. Sancta Maria, de Faure, par M. Nèveu, basse solo du Théâtre d'Angers.
4. Faust, grande fantaisie, par la Musique municipale.
5. Stances de Lakmé, chantées par M. Nèveu.

6. Grand duo concertant sur l'Africaine, exécuté par M. Meiners, pianiste, et Weber.
7. Sorrelline de Piccolino, chantée par M. Neveu.
8. Duo de violoncelle de Geng, exécuté par M. Weber et Roblot.
9. La grande valse du Couronnement, par la Musique municipale.
Le Chef de musique,
V. MEYER.

Les obsèques de M. Robert de Neufize, sous-maître à l'École de cavalerie de Saumur, porte-panon du général de Courcy, décédé à Port-Saïd le 22 février dernier, ont eu lieu hier 19 mars, à dix heures, en l'église du Saint-Esprit, rue Roquépine, à Paris.

Nous apprenons, par les journaux de Paris, que le Souverain-Pontife vient de nommer M^r Groleau, évêque d'Evreux, comte romain et assistant au trône pontifical.

ANGERS.

On lit dans l'Union de l'Ouest :

« Par ordre du nouveau ministre de la guerre, dans les villes qui ont à la fois un hôpital militaire et une musique de régiment, des concerts sont donnés, chaque semaine, dans l'hôpital. A Angers, ces concerts ont lieu, le vendredi, dans la journée. La musique du 435^e et celle du 2^e pontonniers se font entendre alternativement, à la grande joie des vieillards, des infirmes et des convalescents. L'idée est aimable, et il faut y applaudir. »

Musique militaire. — Les concerts militaires viennent de reprendre dans toutes les villes de garnison. Dans le programme de celui qui sera donné dimanche prochain, 24 mars, à Angers, au Jardin du Mail, par la musique du 435^e de ligne, sous la direction de M. Elfrigue, nous remarquons : l'ouverture de *Jeune Henri*, de Mehul; *Lakmé*, grande mosaïque (1^{re} audition), de Léo Delibes; *Rocambole*, quadrille (2^e audition), de Félix Petit.

Concert Nathan. — Lundi 22 mars, à 8 heures 1/2 du soir, concert donné au Cercle du Boulevard par le violoniste Nathan, avec les concours de M^{lle} Martinon, chanteuse falcon; M^{lle} Lemaire, pianiste; M. Neveu, M. Martel et M. Petrucci. — Le piano sera tenu par M^{lle} Lemaire et l'orgue par M. de Romain.

CHOLET.

Musique militaire. — Depuis dimanche dernier, les Choletais sont heureux, aussi heureux que les Angevins, dit un correspondant du *Patriote*. La musique militaire du 77^e, sous l'habile direction de son chef, M. Fabre, joue les airs les plus variés de son répertoire. Le programme de dimanche prochain offre un grand attrait.

11 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE SORCIER DE MONTSOREAU

Par J. DE CHATEAU-CHALONS.

— Vous êtes assez expérimenté, répartit le sénéchal, pour savoir qu'en employant des manœuvres frauduleuses ou en cherchant à faire croire des choses imaginaires, dans le but d'obtenir de l'argent de quelqu'un, on commet une mauvaise action.

— Ah ! vous voulez dire que j'aurais abusé de la faiblesse d'esprit des personnes qui se sont adressées à moi ? Mais, Monsieur le sénéchal, à quoi servirait, dans la société, la simplicité de certaines gens si elle n'était exploitée par d'autres individus plus malins ! Que deviendraient les pauvres sorciers et les diseurs de bonne aventure s'il n'y avait pas de nigards pour les faire vivre !

— Je n'ai point à apprécier ici vos singulières et effrontées théories, ni à y répondre. Vous les exposerez devant le président de Saumur. Avant de résider à Montsoreau, où demeurez-vous ?

— Encore une question indiscrète ! Vous voudriez avoir quelque petit renseignement sur mon passé. Tenez, je suis bon enfant, je vais vous satisfaire sur certains points. J'appartiens à une fa-

POITIERS.

On lit dans le Journal de la Vienne :

« Un jeune homme de la commune de Gençais ayant été mordu par un chien enragé, une souscription a été faite et remise au blessé qui est aussitôt parti à Paris se faire traiter par M. Pasteur.

» A ce propos, disons qu'un soldat appartenant à un des régiments d'artillerie de notre garnison, est revenu, il y a déjà quelques jours, de Paris, complètement guéri par le traitement de l'illustre savant. »

Nous recommandons tout particulièrement, par ce temps de froids où les légumes frais sont si rares, les excellentes conserves de la maison Bouvais-Flon, de Nantes, fabriquées spécialement pour l'EPICERIE CENTRALE de Saumur. — Petits pois, 0 fr. 95 c. la boîte; — petits pois très-fins, 1 fr. 65; — extra fins, 1 fr. 80; — la 1/2 boîte, 0,60, 0,90 et 1 fr. — Haricots verts, la boîte, 0,95 c.; — extra fins, 1 fr. 50 c.; — la 1/2 boîte, 0,60 et 0,80. — La boîte peut être servie à 6 personnes.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

LE PETIT CHAPERON ROUGE.

La gaieté franche et le rire joyeux ont reparu lundi avec le *Petit Chaperon rouge*, charmante bluette qui, il y a cinq mois environ, inaugurerait la saison d'hiver au théâtre des Nouveautés.

On sait que Boieldieu a aussi donné le titre de *Petit Chaperon rouge* à une œuvre qui a fait, en son temps, les beaux soirs du théâtre Feydeau.

Sans faire grand emprunt au conte de Perrault, MM. Ernest Blum et Raoul Toché ont su rendre intéressante leur nouvelle pièce. Le public a ri d'un bout à l'autre et — ce qui n'est pas la même chose — il s'est amusé. Peut-être le livret rappelle-t-il un peu celui de la *Mascotte*; il en possède aussi les allures un peu lestes.

Les auteurs, prenant pour thème le conte en question, l'ont tout simplement localisé en Bourgogne, nous dit-on, et daté de 1885.

Ici ce n'est plus le loup, le loup vorace et cruel, qui veut manger le *Petit Chaperon rouge*; c'est un amoureux entreprenant, Narcisse Bolivot, perruquier, le coq du village, qui veut se faire aimer de M^{lle} Denissette. Mais celle-ci, qui est une brave fille et doit être couronnée rosière prochainement, n'écoute pas les propos galants du beau Narcisse; elle veut le mariage et n'entend que de cette oreille-là. Elle échappe, en effet, aux pièges tendus sous ses pas. Bien plus, en chasseresse habile, elle capture l'amoureux coiffeur et le contraint au mariage. Le loup sera donc mangé à son tour, ce qui est une revanche que n'avait pas prévue Perrault.

Raconter les mille bouffonneries à travers lesquelles se déroule l'histoire de cette charmante Denissette serait chose impossible.

mille aussi honorable que la vôtre et j'ai reçu une assez bonne éducation. Mes parents étaient riches. Entraîné par des étourderies de jeunesse, j'ai sottement dissipé la fortune qu'ils m'avaient laissée. C'est alors que, pour vivre, j'ai exercé les divers petits métiers que vous me connaissez. J'attrape des lapins, des vipères et, à l'occasion, les imbéciles. Quant à vous dire où je demeurais avant de venir ici, c'est impossible.

— Ce qui veut dire, probablement, que vous avez quelque grosse faute à cacher. Sous quel nom avez-vous été condamné par moi, il y a huit ou neuf ans ?

— Sous le nom de Jacques Pilon.
— Est-ce votre vrai nom ?
— Toujours des questions indiscrètes !
— Croyez bien qu'il sera tenu un compte sévère de votre impertinence dans les poursuites qui auront lieu contre vous. Vous allez être reconduit à la prison. Je vous engage à réfléchir et à changer d'attitude.

Clair-de-Lune salua le sénéchal avec une exagération ironique de politesse et suivit les soldats de la maréchaussée qui l'avaient amené à la chambre d'instruction.

VII

LA PRISON.

Comme la plupart des prisons dépendant des justices seigneuriales, à cette époque, celle de

La partition du *Petit Chaperon rouge* est de M. Gaston Serpette, qui, ces dernières années, avait à Saumur quelques-uns des membres de sa famille, qu'il est venu parfois visiter. — M. Serpette a déjà produit *Madame le Diable*, *Fanfreluche* et le *Château de Tire-Larigot*.

On ne saurait vraiment trouver de musique mieux appropriée, et surtout plus finement orchestrée, que celle que nous venons d'entendre.

Citons, parmi les morceaux de la nouvelle opérette: le chœur du Conseil municipal, les couplets: « Rien ne vaut l'adjoint », « Je suis éloquent », le duo de Macassar et d'Eglantine, les couplets du *Petit Chaperon rouge*, une parodie ingénieuse et très-plaisante de l'air des Bijoux, de *Faust*, un quintette et le duo de Deaisette avec la pseudo grand-mère.

L'interprétation a été telle qu'on l'avait pu supposer en lisant les noms de MM. Labranche, Ometz, Noël Cadeau, M^{lle} Dulaurens, etc.

Dans le joli costume du *Petit Chaperon rouge*, son béret incliné sur l'oreille gauche, sa galette sous le bras et son petit pot de beurre à la main, M^{lle} Dulaurens, plus que jamais coquette à croquer, a délicieusement chanté tous ses couplets.

Le rôle du beau Narcisse semble avoir été écrit pour M. Noël Cadeau, qui l'a joué et chanté avec beaucoup d'entrain. MM. Labranche et Ometz, l'adjoint Bolivot et le maire Bardoulet, sont désopilants; rien de plus drôle que la façon dont ils ont dit leurs couplets du premier acte. M. Allain est un amusant Macassar, M^{lle} Lelong une fort aimable maîtresse, M^{lle} Vandermeeren et Joissant de piquantes villageoises.

Dès le premier acte, en présence de l'étonnant Conseil municipal, a eu lieu le divertissement annoncé pour la fin de la pièce. Les trois jeunes et charmantes ballerines, M^{lle} Paparello, Passani et Angeau, ont obtenu le plus complet succès.

N'oublions pas de mentionner la cérémonie du couronnement de la rosière, où se retrouvent nos conseillers municipaux escortés des pompiers, d'une fanfare et d'un bataillon scolaire.

BOURSE DE PARIS

DU 19 MARS 1886.

Rente 3 0/0	80 95
Rente 3 0/0 amortissable	83 55
Rente 4 1/2	105
Rente 4 1/2 (nouvelle)	109 25
Obligations du Trésor	507

ROGAMBOLE

Quadrille favori

Par Félix PETIT

En vente, à Saumur, chez M. Léonard FISCHER, rue d'Orléans, en face de l'hôtel de Londres.

Une campagnarde va trouver un photographe parisien :
— Monsieur, je désirerais le portrait de mon mari.

Montsoreau était installée dans des conditions qui laissaient beaucoup à désirer.

Ce n'était plus le sombre et humide cachot du moyen-âge, établi à trente ou quarante pieds sous terre et dans lequel des malheureux attendaient, au milieu de souffrances horribles, les décisions des tribunaux, dont la procédure était d'une lenteur désespérante.

Le local que l'on appelait pompeusement la prison, était tout simplement une chambre faisant partie d'un bâtiment situé dans la cour du château. La porte ouvrait sur cette cour, ainsi qu'une petite fenêtre non grillée. Il existait, dans le fond de la pièce, une autre fenêtre, donnant sur un chemin de ronde. Mais le châssis étant tombé de vétusté, on s'était borné, au lieu de le remplacer, à fermer l'ouverture avec deux ou trois planches, clouées tant bien que mal sur le mur.

Tel était le lieu dans lequel Clair-de-Lune avait été enfermé.

Sachant que cette espèce de prison pouvait permettre une évasion facile, le sénéchal avait donné les ordres les plus stricts pour la garde du prisonnier, qui d'ailleurs n'avait qu'une nuit à passer à Montsoreau. Le lendemain, en effet, il devait être transféré à Saumur.

Le brigadier de maréchaussée qui, comme nous l'avons dit, remplissait en même temps les fonctions de geôlier, plaça un de ses hommes, armé

— Très-bien. Où est monsieur votre mari ?
— Il est mort.
Le photographe réfléchit un instant.
— Vous avez un portrait de lui ?
— Mais non.
— Une miniature ?
— Non, monsieur, fait la campagnarde en souriant, mais ne craignez rien, j'ai apporté son permis de chasse.

LIVERANI

Le Roi des Chapeliers

Rue Saint-Jean, 15, Saumur.

On dira pourquoi la plus grande concurrence du jour est le Chapeau LIVERANI.

Théâtre de Saumur

Direction : J. BRETON.

Lundi 22 mars 1886,

Les Mousquetaires au Convent

Opéra-comique en 3 actes.

paroles de Paul Ferrier et Jules Preval, musique de Louis VARNEY.

Distribution :

De Brissac	MM. Dachesne.
Gontran	Noël Cadeau.
Bridaine	Ometz.
Le gouverneur	Allemand.
Rigobert	Démon.
Richard	Asuire.
Langlois	Derousseau.
Fario	Guitraud.
Simone	M ^{lle} Lelong.
Marie	Dulaurens.
Louise	Vandermeeren.
La supérieure	Canterle.
Sœur Opportune	Savigny.
Agathe	Joissant.
Jaqueline	Dupuis.
Jeanneton	Van Bets.
Claudine	Recurt.
Margot	Bœuf.
Mousquetaires, paysans, bourgeois, pensionnaires.	

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 20 mars

Aïda, grand opéra en 4 actes et 7 tableaux, musique de VERDI.

Dimanche 21 mars

Aïda, grand opéra en 4 actes et 7 tableaux.

Cirque-Théâtre d'Angers.

Dimanche 21 mars

CAMBRONNE ou la *Vie d'un soldat*, grand drame historique et patriotique en 3 époques et 11 tableaux.

AVIS IMPORTANT Le seul véritable ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS. Il est infailible contre les indigestions, maux d'estomac, de nerfs, de cœur, de tête, etc. Il est excellent aussi pour la TOILETTE, la bouche et les dents. 39 récomp. dont 17 méd. d'or et dipl. d'honneur. 46 ans de succès. Se vend partout. EXIGER le nom « DE RICQLÈS » Fabrique à Lyon.

VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre le CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'appauvrissement ou l'altération du SANG, il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblie par le travail, les veilles, les excès ou la maladie.

Chez FERRE, ph^m, 402, r. Richelieu, PARIS, & Ph^m à

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

jusqu'aux dents, dans l'intérieur de la chambre.

Le soldat chargé ainsi de veiller sur le prisonnier était un homme de trente ans environ. De haute taille, beau garçon, il paraissait très fier de ses avantages physiques et cherchait à y ajouter en donnant à sa démarche et à ses poses un superbe cachet de crânerie. A chaque parole qu'il prononçait, sa main se portait à ses longues moustaches, retroussées en croc, soigneusement cirées et qu'il caressait avec complaisance. De temps à autre, par un mouvement auquel il donnait toute la grâce possible, il raffermissait sur sa tête, du bout des doigts, sa coiffure tellement inclinée sur l'oreille qu'elle ne tenait que par un miracle d'équilibre.

Entré dans la prison, il referma la porte derrière lui, au moyen d'un verrou, et se tournant vers Clair-de-Lune :

— Eh bien ! mon vieux, dit-il, nous voilà donc coffrés ?

Clair-de-Lune le regarda avec attention et parut satisfait de son examen. Il sourit.

— Oui, mon brave, répondit-il, je suis coffré, et je vois que l'on a grand-peur que je m'échappe, puisque l'on me fait garder à vue.

— Vous échapper ! s'écria le soldat ; ne vous avisez pas d'avoir cette idée, parce que, à la moindre tentative, je vous ferais sauter la cervelle.

— Je vois que vous êtes un garçon solide et qui n'a pas peur.

(A suivre.)

Etude de M^e FOREST, notaire à Segré.

A VENDRE

A L'AMIABLE
En un ou plusieurs lots,
Au gré des acquéreurs,

LA BELLE PROPRIÉTÉ

Saint-Julien

SITUÉE
Commune de Châtellai, près Segré,
Traversée par la rivière l'Oudon.

Cette propriété comprend :
Le château de Saint-Julien, construit en 1880, bâtiments de servitudes entièrement neufs, jardin, bosquets, prairies, parc et bois réservés ;
Et cinq fermes.
Le tout en un tenant, d'une contenance de 170 hectares.

On vendrait en même temps ou séparément plusieurs autres bonnes fermes à proximité de Saint-Julien.

Très-belle chasse.

S'adresser à M. FOREST, notaire à Segré. (217)

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par adjudication amiable,
Le dimanche 11 avril 1886,
à midi.

En l'étude et par le ministère de M^e Le Baron, notaire à Saumur,

LA PROPRIÉTÉ de CHAUMONT

Située commune de Gizeux (Indre-et-Loire),
et par extension commune de Courléon (Maine-et-Loire), comprenant :

Petit Château, vastes servitudes, jardins, vignes, prés, bois, sapinières, landes, étang, et une ferme, le tout formant un ensemble de 215 hectares environ.

Chasse exceptionnelle.
On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication.

S'adresser, à Saumur, à M. RENARD, ancien notaire, agent d'affaires, rue Verte, n° 16, ou à M^e Le Baron, notaire, rue d'Orléans, n° 72. (166)

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

UNE MAISON

Située à Saumur, à l'angle de la rue d'Alsace et de la rue Gambetta,
Occupée en dernier lieu par M. Lafeuille, avocat,

Avec ou sans écurie et remise.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

A VENDRE

OU A LOUER

Pour Noël 1886,

Vaste Maison

RUE SAINT-JEAN.

Occupée par M. Grellet, tapissier.

S'adresser à M^e BRAC, notaire à Saumur. (472)

Etude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Aux enchères publiques,

Le dimanche 21 mars 1886, à 1 heure du soir, au bourg de Saint-Hilaire-Saint-Florent, dans une maison autrefois occupée par M. Grosbois, marchand.

Il sera vendu :

Armoire, bois de lit, table, bureau, table de nuit, commode, chaises, matelas, couette, traversin, rideaux, draps, nappes, serviettes, essuie-mains, glace, lampes et autres objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

Etude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Aux enchères publiques

Le jeudi 24 mars 1886, à une heure du soir,

A Saumur, salle des Ventes, rue d'Orléans, n° 55.

Il sera vendu :

Bois de lits, armoires à glace, bureaux, tables de différentes formes, tables de nuit, commode-toilette, chaises, fauteuils Voltaire et autres, le tout en noyer et acajou, canapés, chaises garnies, pendules, glaces, flambeaux, berceuse, lampes, sommiers, matelas, couvertures, traversins, oreillers, édredons, rideaux de lits et de croisées, couvertures, couvre-pieds, vieilles falences, cuisinière en fonte et quantité d'autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

Etude de M^e PINAULT, notaire à Saumur.

VENTE

Par adjudication publique,
Le jeudi 25 mars 1886,
à deux heures,

Par ledit M^e PINAULT,
A SAINT-FLORENT, près Saumur (Maine-et-Loire),

En 4 lots, avec faculté de réunion,

DU FONDS DE COMMERCE

Pour la fabrication et la vente

Des Vins Mousseux

Exploité à Saint-Florent par la Société Moreau et de Neuville,

Comprenant :

1^{er} Lot. — Caves en roc, cellier, cour, hangar.

Mise à prix..... 56,865 f. 50

2^e Lot. — Une maison de maître avec dépendances.

Mise à prix..... 15,134 f. 40

3^e Lot. — La clientèle, les marques, le matériel, les marchandises et les fournitures.

Mise à prix..... 185,805 f. 59

4^e Lot. — Diverses créances commerciales, dues en France et à l'étranger, difficiles à recouvrer, s'élevant à 29,781 fr. 10.

Mise à prix..... 500 fr.

S'adresser à M. BONNEAU, rue d'Alsace, ou à M^e PINAULT, dépositaire du cahier des charges. (170)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1887,
MAISON

Occupée par M. Liverani, chapelier, rue Saint-Jean, n° 15.

S'adresser à M. NORMANDINE, pharmacien, 11 et 13, même rue.

A LOUER

Présentement ou pour la St-Jean,

Maison avec Jardin

Rue de Bordeaux, 45.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

APPARTEMENTS

Situés au 2^e étage, rue d'Orléans, 57.

S'adresser à M^e JOUFFRAULT, qui les habite. (208)

A VENDRE

Cinq charrettes de foin, première qualité.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UN PIANO

D'OCCASION.

S'adresser à M^e JOUFFRAULT, 57, rue d'Orléans, Saumur. (209)

A VENDRE

BEAU

Plant de Peupliers Suisses

10,000 environ,

De 2 et 3 ans, à 45 et 50 centimes.

S'adresser à M^e veuve BRESSIÈRE, au Préperreau, commune d'Allonnes.

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vins blancs des Côteaux à 70, 80 et 100 francs la barrique ;

Vin rouge nouveau à 70 francs ;

Vin rouge supérieur à 100 francs ;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 10 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

A CÉDER DE SUITE

Un Magasin d'Épicerie

MERCERIE ET ROUENNERIE

Très-bien achalandé, dans un quartier populaire.

S'adresser au bureau du journal.

MEUBLES NEUFS & D'OCCASION

Ameublement.

Emile BORET

N° 13, rue Nationale, n° 13 SAUMUR

M^{me} BORET, TAPISSIÈRE

Se charge tout particulièrement de Tapisserie à façon :

Rideaux, Tentures, Literie, etc.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poires de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Supérieur à 1884.

Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet

POUR COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné

Supprimant tous les inconvénients des crampons dans les voliges.

Breveté s. c. d. c.

LEMAIRE-BERSOULLÉ

M^e de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, n° 18,

à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

Elle a l'avantage sur les autres systèmes de permettre d'enlever, de sur les couvertures, les ardoises avariées, de les remplacer par de nouvelles sans mutiler les agrafes ni les déranger en quoi que ce soit de leur place primitive.

Elles se fabriquent en fil d'acier galvanisé et en cuivre rouge, qualité supérieure, aux prix les plus réduits, suivant les cours des matières premières.

MAISON DE CONFIANCE

Connue depuis de longues années pour vendre à des conditions exceptionnelles de bon marché.

Les chantiers de bois de toutes espèces et de toutes dimensions sont les mieux assortis de toute la contrée. Spécialité de parquets en chêne et en sapin du Nord.

Importation directe des pays de production des bois du Nord et du Canada. (904)

Offres et Demandes

ON DEMANDE un jeune homme de 13 à 14 ans pour apprendre un état. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti menuisier. S'adresser au bureau du journal.

M. V. COUÉ demande un jeune homme se destinant à la photographie.

ON DEMANDE un ménage, le mari jardinier, la femme pour soigner les volailles.

S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME demande une place. S'adresser au bureau du journal.

UN CULTIVATEUR, muni de bons certificats, demande une place comme cultivateur ou directeur de culture ou une garde. S'adresser au bureau du journal.

A LA GLANEUSE

Rue St-Jean, Saumur.

ON DEMANDE une apprentie pour les Modes.

VOLAILLES 200 Poullets engraisés en 20 jours.

GAVEUSE MÉCANIQUE d'occasion, entièrement neuve. S'adresser au bureau du journal.

M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7.

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs ; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner. Envoi d'échantillons sur demande.

Vous voulez orner votre salon de deux jolis tableaux ?

Envoyez franco par la poste SIX francs à M. PASQUIER, cimentier-rocailleur à Saumur, et vous recevrez les deux plus belles photographies que l'on puisse rencontrer. Si vous n'en voulez qu'un, le prix est de 4 francs.

Le tableau se compose d'une construction, de plusieurs bassins formant cascade, dont les bords sont couverts d'animaux en rocailles et terminés par un rocher représentant l'histoire de sainte Geneviève de Brabant, connue de tout le monde. (913)

Thés

CHOCOLAT

Vanille

Qualité supérieure

GUÉRIN-BOUTRON

PARIS

Santé : 1 fr. 60 ; 1 fr. 80 ; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille

2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50 ; 2 fr. 50

4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLORY, GARREAU-RATONIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (935)

SANS PALAIS

DENTS

NI CROCHET

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification — Prix modéré

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.